

Canton : LES VANS

Préfecture de PRIVAS

délibération :
D_2022_6_4

L' an deux mille vingt deux, le lundi 11 juillet à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Centre d'accueil à LES VANS, sous la présidence de Monsieur FOURNIER Joël, Le Président.

Nombre de délégués en
exercice : 31

Date de convocation du : 05 Juillet 2022

Présents : 26

Titulaires : Monsieur ARAKELIAN Jean-Jacques, Madame CHALVET Catherine, Madame DESCHANELS Georgette, Monsieur BORIE Jean-François, Monsieur ROGIER Jean-Paul, Madame BASTIDE Bérengère, Madame ESCHALIER Cathy, Monsieur FOURNIER Joël, Monsieur BRUYERE- ISNARD Thierry, Monsieur ROCHE Bruno, Monsieur NOEL Daniel, Monsieur MANIFACIER Jean-Paul, Monsieur MICHEL Jean-Marc, Monsieur THIBON HUBERT, Madame DOLADILLE Monique, Monsieur BALMELLE Robert, Monsieur ALLAVENA Serge, Monsieur ROUVEYROL Bernard, Monsieur PELLET Fabien, Monsieur THIBON Pierre, Madame RAYNARD Christiane, Madame RIEU-FROMENTIN Françoise, Monsieur BONNET Franck, Madame FEUILLADE Delphine, Monsieur MANIFACIER Christian, Monsieur ROBERT Lionnel

Votants : 30

**Objet : Désignation de
représentants de la
Communauté de communes
pour siéger à des organismes
extérieurs suite à la démission
d'un conseiller communautaire**

Pouvoirs :

Monsieur LAGANIER Jean-Marie a donné pouvoir à Monsieur ALLAVENA Serge
Monsieur GARRIDO Jean-Manuel a donné pouvoir à Monsieur ROBERT Lionnel
Madame LASSALAZ Françoise a donné pouvoir à Madame BASTIDE Bérengère
Monsieur GADILHE Sébastien a donné pouvoir à Monsieur MICHEL Jean-Marc

Absent(s) :

Excusé(s) : Monsieur LAGANIER Jean-Marie, Monsieur GARRIDO Jean-Manuel, Madame LASSALAZ Françoise, Monsieur LEGRAS Emmanuel, Monsieur GADILHE Sébastien

Secrétaire de Séance : Monsieur Daniel NOEL

Gérard GSEGNER a démissionné de ses différents mandats électifs en date du 30 juin 2022.

En conséquence de quoi, sous réserve que les conditions réglementaires afférentes soient remplies, il convient de le remplacer dans les différentes instances statutaires auprès desquelles il représentait la Communauté de communes à savoir : Syndicat Mixte du Pays de l'Ardèche Méridionale pour le Schéma de Cohérence Territoriale, Établissement Public Territorial de Bassin du Bassin Versant de l'Ardèche, Société Publique Local « Office de tourisme Cévennes d'Ardèche ».

M. le Président sollicite l'assemblée pour connaître les conseillers qui se portent candidats.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire à l'unanimité des membres présents et représentés, DESIGNE en remplacement de M. Gérard GSEGNER les conseillers suivants dans les différentes instances statutaires :

INSTANCES	Titulaires	Suppléants
EPTB BASSIN VERSANT DE L'ARDECHE	- Daniel NOËL - Christiane RAYNARD - Robert BALMELLE	- Fabien PELLET - Jean-Marc MICHEL - Pierre THIBON

SYMPAM	- Thierry BRUYERE-ISNARD - Lionnel ROBERT - Bérengère BASTIDE - Christian MANIFACIER	- Jean-François BORIE - Monique DOLADILLE - Daniel NOEL - Joël FOURNIER
--------	--	---

Envoyé en préfecture le 18/07/2022

Reçu en préfecture le 18/07/2022

Affiché le

ID : 007*200039832-20220711-D_2022_6_4B-DE

SPL Cévennes d'Ardèche

1 Représentant permanent de l'AG des actionnaires

- Joël FOURNIER

6 mandataires au Conseil d'Administration de la SPL

- Cathy CHALVET

- Robert BALMELLE

- Monique DOLADILLE

- Joël FOURNIER

- **Delphine FEUILLADE**

- Bérengère BASTIDE

Pour : 30 Contre : 0 Abstention : 0

Le Président, Joël FOURNIER



Emis le 11/07/2022, transmis en sous-préfecture et rendu exécutoire le